

rotork®

Keeping the World Flowing
for Future Generations

Politique de dénonciation



Table des matières

Informations sur la politique.....	3
Nom de la politique	3
Finalité	3
Objectifs	3
Public	3
Statut de confidentialité	3
Une dérogation locale à la politique peut-elle être autorisée sans qu'une approbation supplémentaire soit requise ?	3
Introduction	4
Qu'est-ce qu'une dénonciation ?	4
Comment faire une dénonciation.....	4
Que faire si je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'un problème à signaler ?.....	5
Puis-je faire un signalement anonyme ?.....	5
Que se passe-t-il une fois que j'ai fait un signalement ?	5
Quelles seront les conséquences d'un signalement pour moi ?.....	5
Demander conseil	6
Participer à une formation	6
Principaux enseignements	6
Annexe 1	7

Informations sur la politique

Nom de la politique

Politique de dénonciation.

Finalité

Fournir des conseils et des informations d'ordre général sur la dénonciation.

Objectifs

- Définir ce qu'est une dénonciation.
- Expliquer comment faire une dénonciation et où obtenir des conseils.
- Expliquer ce qui se passe après une dénonciation.

Public

Toutes les personnes travaillant pour Rotork, y compris les employés, les dirigeants, les administrateurs, les consultants, les contractants, et le personnel occasionnel et intérimaire.

Statut de confidentialité

Public.

Une dérogation locale à la politique peut-elle être autorisée sans qu'une approbation supplémentaire soit requise ?

Lorsque les lois, réglementations ou règles locales imposent une norme plus élevée, cette norme plus élevée doit être respectée.

Introduction

En tant que partenaire de confiance, Rotork s'engage à mener ses activités avec honnêteté, intégrité et équité, et attend de ses collaborateurs qu'ils respectent ces normes élevées. Nous pensons que nous sommes plus forts ensemble et qu'il est essentiel de maintenir une culture d'ouverture et de responsabilité.

Qu'est-ce qu'une dénonciation ?

Dénoncer consiste à signaler toute préoccupation sérieuse concernant des produits ou des services proposés par Rotork, ou la conduite d'employés, de dirigeants ou de toute autre personne agissant au nom de Rotork qui :

- n'est pas conforme à notre Code de conduite et à nos politiques ;
- vous met mal à l'aise en termes de normes connues ;
- est inférieure aux normes de pratique établies ; ou
- constitue un comportement inapproprié.

Certaines entreprises parlent de « Signalement ». Il peut s'agir :

- d'un comportement qui constitue une infraction ou une violation de la loi (qu'il s'agisse d'une infraction pénale ou du non-respect d'une autre obligation légale) ;
- de la santé et de la sécurité du public et/ou d'autres employés ;
- de l'utilisation non autorisée de fonds ou d'autres actifs de l'entreprise ;
- d'une éventuelle fraude et corruption ;
- d'une discrimination liée à la race, au sexe, à un handicap ou autre ;
- des dommages à l'environnement ; ou
- d'autres comportements contraires à l'éthique.

Comment faire une dénonciation

Nous espérons que, dans de nombreux cas, vous serez en mesure de faire part de vos préoccupations à votre supérieur hiérarchique. Vous pouvez lui en parler en personne ou par écrit. Toutefois, si vous préférez ne pas aborder la question avec votre supérieur ou si vous estimez qu'il n'a pas traité votre problème de manière adéquate, vous pouvez faire part de votre préoccupation à un supérieur hiérarchique plus élevé ou contacter l'un des services suivants :

- Équipe des RH
- Équipe juridique
- Responsable du service d'éthique et de conformité
- Directeur des ressources humaines
- Conseiller général et secrétaire général du groupe

Rotork dispose également d'une ligne d'assistance externe de dénonciation, qui vous permet de faire part de vos préoccupations dans la langue de votre choix, en toute sécurité. Vous pouvez prendre contact, de manière anonyme si vous le souhaitez, depuis n'importe où dans le monde :

- Vous pouvez accéder au portail en ligne à l'adresse suivante : <http://www.safecall.co.uk/report> ou en scannant le code QR :



- Par téléphone (disponible 24 h/24) (voir Annexe 1)

Que faire si je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'un problème à signaler ?

Si vous n'êtes pas sûr que quelque chose entre dans le champ d'application de cette politique, vous devez demander conseil à un membre de l'équipe d'éthique et de conformité ou de l'équipe juridique, ou encore à votre représentant local des ressources humaines.

Puis-je faire un signalement anonyme ?

Nous vous encourageons à vous faire connaître. Cela nous permettra de revenir vers vous si nous avons besoin de plus d'informations. Toutefois, nous reconnaissons que les individus peuvent parfois avoir des inquiétudes légitimes à l'idée de nous décliner leur identité. Par conséquent, si vous souhaitez faire un signalement anonyme, vous pouvez le faire et nous préférons que vous le fassiez de manière anonyme plutôt que de ne pas en faire du tout. Lorsque vous faites un signalement, nous discutons avec vous des mesures appropriées à prendre pour préserver votre vie privée.

Que se passe-t-il une fois que j'ai fait un signalement ?

Une fois que vous avez fait part de votre préoccupation, une évaluation initiale est effectuée afin de déterminer l'étendue de l'enquête. Dans certains cas, nous pouvons désigner un enquêteur ou une équipe d'enquêteurs comprenant des personnes ayant une expérience pertinente en matière d'enquêtes ou des connaissances spécialisées liées au problème. L'enquêteur ou les enquêteurs peut/peuvent formuler des recommandations de changement pour nous permettre de minimiser le risque d'actes répréhensibles à l'avenir.

Bien que nous fassions de notre mieux pour vous tenir informé de la réponse de Rotork au signalement, le besoin de confidentialité peut parfois nous empêcher de fournir des détails spécifiques sur l'enquête ou les mesures prises à la suite de celle-ci.

Quelles seront les conséquences d'un signalement pour moi ?

Les signalements authentiques (faits sans méchanceté et sans intention de gain personnel ou de causer des perturbations et des dommages à Rotork) n'entraîneront aucun traitement préjudiciable pour la personne ayant fait le signalement, même s'il s'agit d'une erreur. Le traitement préjudiciable comprend la rétrogradation, le licenciement, les mesures disciplinaires, les menaces ou tout autre traitement défavorable lié à un signalement fait.

Si vous pensez avoir été traité différemment car vos collègues savent que vous avez fait un signalement, vous devez en informer immédiatement le conseiller et secrétaire général du groupe, le directeur des ressources humaines ou le responsable du service d'éthique et de conformité.

Demander conseil

Si vous êtes un employé et que vous n'êtes pas sûr d'un élément de la présente Politique et/ou de ce que vous êtes autorisé à faire ou à ne pas faire, vous devez demander conseil à votre supérieur hiérarchique, à un membre de l'équipe d'éthique et de conformité ou de l'équipe juridique, ou encore à votre représentant local des ressources humaines.

Participer à une formation

Vous devez assister à toutes les formations relatives à l'objet de la présente Politique auxquelles Rotork vous demande de participer. Il s'agit notamment de cours en présentiel et de cours en ligne.

Principaux enseignements

Rotork encourage une culture ouverte dans laquelle les individus se sentent capables de signaler les problèmes sérieux qu'ils rencontrent.

Annexe 1

Pays	Nombre
Australie	1 800 312928
Bahreïn	8000 4264
Brésil	0800 892 1750
Canada	1 877 599 8073
République tchèque	00 800 72332255
Chili	800 200 734
Chine	4008 833 405
France	00 800 72332255
Allemagne	00 800 72332255
Hong Kong	3077 5524
Inde	000 800 4401 256
Indonésie	001 803 440 884
Indonésie (PT Telekom)	007 803 440 884 (PT Telekom)
Israël	012 800 72332255 (Golden Lines)
Israël	013 800 72332255 (Barak)
Israël	014 800 72332255 (Bezeq)
Italie	00 800 72332255
Japon	0120 921 067
Corée du Sud	001 800 72332255 (Korea Telecom)
Corée du Sud	002 800 72332255 (Dacom)
Malaisie	1800 220 054
Mexique	800 1231758
Pays-Bas	00 800 72332255
Nouvelle-Zélande	00 800 72332255
Norvège	00 800 72332255

Pologne	00 800 72332255
Portugal	00 800 72332255
Russie	810 800 72332255
Arabie Saoudite	800 844 2067
Singapour	800 448 1773
Afrique du Sud	0 800 990 243
Espagne (y compris les îles Canaries)	00 800 72332255
Suède	0850 252 122
Suisse	00 800 72332255
Thaïlande	001 800 72332255
Turquie	00 800 4488 20729
EAU	8000 441 3376
Royaume-Uni	0800 9151571
États-Unis	1 866 901 3295
Venezuela	0800 100 8696

rotork®

Keeping the World Flowing
for Future Generations



www.rotork.com

A full listing of our worldwide sales and
service network is available on our website.

Rotork plc
Brassmill Lane, Bath,
Royaume-Uni

Tél. +44 (0)1225 733200
E-mail mail@rotork.com

PUB082-078-01
Publication : 08/24